

## Accord de principe sur le changement de destination

Dans le cadre de la vente immobilière sur la plateforme Agorastore réalisée par Bienne le Château je soussigné(e), Yves DURIGON agissant en qualité de représentant de Il le Naire, autorise le changement de destination du bien sis Ecole DANTON sous réserve d'analyse du projet pour les destinations suivantes :

- L'habitation
- La résidence hôtelière
- Le bureau
- Le commerce
- L'artisanat
- L'industrie
- La fonction d'entrepôt
- L'exploitation agricole ou forestière

*Ce document est un accord de principe et n'a aucune valeur juridique. Le changement de destination ne pourra intervenir qu'après la validation du service urbanisme de la ville.*

Fait à Bienne le Château le 16/3/19

(Signature)

